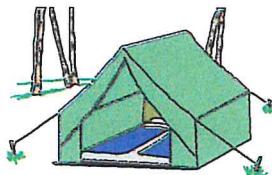


ONIVAL WOIGNARUE HAUTEBUT

Bulletin d'informations

Bulletin de septembre 2004

N°50



Camping

Une saison 2004 dans la lignée des saisons antérieures, un chiffre d'affaires à la hauteur de nos prévisions variant peu d'année en année.

La venue de 120 caravanes belges le week-end de Pâques aurait dû booster un peu les recettes mais un temps moyen est venu niveler la fréquentation.

Un camping complet du 20 juillet au 15 août mais sans surcharge, la prairie étant peu occupée.

Une clientèle d'habitués restant fidèle, qui aime la proximité de la mer avec sa plage surveillée par 4 sauveteurs. Le club à bateaux est lui aussi un des éléments de satisfaction de notre clientèle.

L'année 2004 a vu la mise en place d'un plan de circulation contournant le camping ainsi que dans Onival pour faciliter au mieux l'accessibilité. Décision prise à la demande du chef de brigade de gendarmerie de Ault fin 2003. Il souhaitait une circulation plus fluide entre les communes d'Ault et Woignarue afin de mieux gérer les problèmes de sécurité.

La brigade de gendarmerie en août 2003 ayant jugé trop nombreuses leurs interventions.

Une réunion de travail fut organisée. Y participaient le SMACOPI, la brigade de gendarmerie d'Ault, les sapeurs pompiers d'Ault, la municipalité d'Ault et la commission de camping de Woignarue.

Il en a résulté ce schéma de circulation a mettre en place pour les mois de juillet et août.

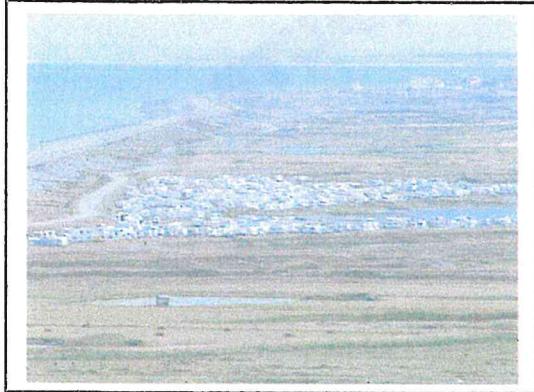
Pour donner suite, des arrêtés ont été pris et des panneaux de circulation installés.

Le SMACOPI a mis à disposition de la commune de Woignarue la plate forme stabilisée située entre le camping et le poste de secours où un parking de plus de 200 places fut réalisé. Ainsi les voitures furent canalisées et amenées vers celui-ci, désengorgeant Onival les week-ends et les jours de grande affluence. Le sens unique du boulevard de la mer et l'accès au camping par la rue de la mer sur Ault se sont révélés relativement satisfaisants et efficaces. Je pense que la gêne ou plutôt le changement d'habitude occasionné par ces mesures aux riverains, qui m'ont manifesté leur incompréhension sera oublié à partir de septembre, adviendra la routine si ces décisions sont reconduites en 2005.

Un bilan sera fait en fin d'année avec les protagonistes sur ce projet mis en place.

Si ces actions ne sont pas jugées assez efficaces et cohérentes, des modifications seront apportées.

CAILLEUX Maurice



Gens du voyage...

L'été 2004 n'a pas échappé à la règle, les gens du voyage sont venus massivement dans le marais bravant les quelques mesures mises en place visant à leur limiter l'accès des lieux. La barrière côté mer n'a tenu que 5 minutes et les fossés furent transformés en terrain de jeux pour les enfants qui se sont fait une joie de les reboucher à divers endroits.

Nous avons du gérer à nouveau les problèmes amenés par cette affluence dans le marais, particulièrement l'enlèvement des ordures. Des bennes de 30 m³ furent nécessaires pour un coût de 1550 €, les gens du voyage ayant participé à hauteur de 600 €.

Certains se demandent pourquoi l'ensemble des mesures décidées n'ont pas été mises en place avant l'été ? Pour cela je vous fais l'historique des faits.

En 2003 nous avons été reçu par Monsieur Bignon, Député et Président du SMACOPI, divers sujets étaient à l'ordre du jour parmi lesquels l'accueil des gens du voyage.

Monsieur Bignon nous a promis qu'il chargerait Monsieur Cornette Directeur du SMACOPI d'une mission sur ce problème. Quand nous avons décidé avec les représentants des signataires de la pétition, la mise en place de barrières limitant l'accès en hauteur et la réalisation d'un fossé merlon autour des lieux utilisés par les gens du voyage, des devis furent adressés à Mr Bignon et une aide financière fut sollicitée auprès du SMACOPI.

Le SMACOPI fit la sourde oreille et c'est un peu à la hâte que le fossé merlon fut creusé et nous avons décidé de réaliser nous même les barrières. Malheureusement des délais de livraison des matériaux furent très longs et nous ont retardé. Dès maintenant nous entreprenons la fabrication de ces barrières et les poserons dès le début de l'année prochaine.

J'ai personnellement exposé ces problèmes en 2003 à Monsieur le Secrétaire Général de la sous-préfecture. Celui-ci m'a dit que l'intervention de l'Etat sous diverses formes que ce soit ne s'avérait pas nécessaire dès lors qu'il n'y avait pas de nuisances majeures. Il m'avait fortement conseillé d'accepter les sommes proposées par les gens du voyage, sommes qui viendraient en déduction des frais obligatoirement supportés par la commune.

En 2004, c'est à Monsieur le Sous-Préfet lui-même que j'ai demandé s'il n'était pas possible de faire contrôler un peu plus le terrain, surtout la nuit. En effet je ne trouvais pas normal que des véhicules circulent toute la nuit, il m'a répondu énergiquement qu'il n'était pas question de mettre en place une surveillance régulière, cela pouvant être considéré comme du harcèlement et certaines associations de défense pourraient porter plainte. Il m'a aussi rappelé que la décentralisation avait eu lieu et que le problème des gens du voyage n'était plus du ressort de l'Etat, mais des municipalités.

Il m'a conseillé de nous rapprocher de l'intercommunalité pour évoquer ce problème.

Récemment, un courrier de Monsieur Marcan, Président de la Com des Com du Gros Jacques faisait état des interventions de Monsieur Caru, Maire de Woignarue et de Monsieur le Président de la CCI du Tréport, propriétaire du terrain d'aviation. Il précisait que la Com des Com n'a pas retenu la compétence "accueil des gens du voyage", mais devant le problème évident, il invitait les maires à lui faire connaître si un terrain de 2 hectares était disponible sur leur commune pour les accueillir.

En ce qui nous concerne les terrains situés sur la commune classés Natura 2000, ZNIEF-ZICO, loi littorale et même parfois dans la bande des 100 mètres ne peuvent en aucun cas être des lieux d'accueil, piétinés, souillés et dégradés. Il n'y a aucunes raisons que la législation s'applique aux locaux et pas aux gens du voyage.



Section gymnastique



Les cours de gym ont repris depuis quelques semaines à raison d'une séance chaque mardi (gym d'entretien) et jeudi (gym rythmique-steep) de 19h à 20 h à la salle polyvalente.

Pendant ces séances, nous vous proposons de tonifier les abdos, les fessiers, les bras et les cuisses, d'améliorer la souplesse, l'agilité, l'équilibre et tout le système cardiovasculaire, et tout cela à votre rythme et dans la bonne humeur.

Toutes les personnes intéressées peuvent assister à 2 séances avant de se décider à poursuivre.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de la salle polyvalente.

Nous vous y invitons et encourageons à le faire.

Nous vous donnons également rendez-vous, chaque 1^{er} dimanche de chaque mois, pour une marche d'environ 1 heure à 1 heure 30. Point de départ, parking de la salle polyvalente à 9 h.

Le club organise son assemblée générale le samedi 16 octobre, à 19 h à la salle polyvalente qui sera suivie par un repas.

Inscription (10€) auprès d'Annie DEFACQUE à la mairie.

Résultats des 3 villes sœurs du 19 septembre 2004 (participants de WOIGNARUE)

Marche 14 km : (467 classés)	LAURETTE Yolande BOILEAU Sabine DEFACQUE Annie	: 55 ^{ème} en 1h 26'53 : 83 ^{ème} en 1h 30'40 : 109 ^{ème} en 1h 34'13
Course 10 km : (480 classés)	VANDENBUSSCHE Sébastien LAURETTE Régis	: 143 ^{ème} en 45'19 : 325 ^{ème} en 52'49
Semi-Marathon (21km 100) : (256 classés)	BRENET Laurent BARBE Philippe	: 28 ^{ème} en 1h 29'15 : 158 ^{ème} en 1h 47'09

Félicitations à toutes et à tous.



Club Pétanque

Suite au souhait de certaines personnes de pratiquer la pétanque et avec l'accord de la commune, un terrain de boule a été aménagé près du stade de foot.

Sachez qu'une association a vu le jour et que les personnes désirant la rejoindre seront les bienvenues.

L'adhésion pour les membres est fixée à 10 euros pour l'année.

C'est une association et non d'un club affilié à la Fédération Française de Pétanque.

Les rencontres auront lieu le samedi après-midi à partir de 14 h 30, une autre journée restera à définir.

Pour plus d'information contacter :

Mr Jean-Pierre QUESNEL, Président ou Laurent BRENET, Secrétaire.

Venez vite vous inscrire.



Football Club Vimeu Jeunes



Le FCVJ est né de la volonté des clubs de Friville-Escarbotin, Bourseville et Woignarue afin de mettre en commun leurs moyens techniques et humains pour promouvoir et améliorer la pratique du football dans la catégorie des jeunes. Pour cette première année nous accueillons 120 enfants et adolescents. Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif reprenant les lieux et heures d'entraînements.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Mr DUMONT Sébastien au 03.22.60.81.88

	<u>Lieux des entraînements</u>	<u>Jours</u>	<u>horaires</u>
Débutants	Bourseville	Mercredi	17 h 30 – 18 h 30
Poussins	Woignarue	Mercredi	14 h 00 – 16 h 00
Benjamins	Bourseville Friville	Mardi Jeudi	18 h 00 – 19 h 30 18 h 00 – 19 h 30
13 ans	Friville Friville	Mardi Mercredi	18 h 00 – 19 h 30 14 h 00 – 16 h 00
15 ans	Bourseville Bourseville	Mercredi Vendredi	après-midi 18 h 00 – 19 h 30



CONCERT



de la Musique principale de l'armée de terre

Le Comité des fêtes de Woignarue vous invite le Samedi 9 octobre 2004 à 20 h 30 à Ault à la salle polyvalente (près des terrains de tennis) à un grand concert de gala donné par la **Musique principale de l'armée de terre**
 Pas de réservation – prix entrée : 5 euros et gratuit – 12 ans

Historique : La musique principale de l'armée de terre est issue de la "Musique des Troupes de Marine", les "TDM", créée à Rochefort en 1945, en 1978, cette musique prestigieuse est inscrite sur la liste des 7 plus grandes formations musicales des armées et en 1977 elle change d'appellation pour devenir "Musique principale de l'armée de terre".

Placé sous la direction du chef de musique des armées hors classe *Jean-Michel SORLIN*, l'orchestre militaire, composé de 90 musiciens, se produit sous différents ensembles.

L'orchestre d'harmonie avec son répertoire très éclectique (classique, moderne, variété, jazz...) se déplace aux 4 coins de l'hexagone et à l'étranger (Angleterre, Espagne, Etats-Unis, Corée du Sud).

La batterie fanfare qui interprète un répertoire original mariant la sonorité des instruments d'ordonnance traditionnels, avec des musiques populaires, jazz, rock, samba, twist...

Le quintette de cuivres et le quintette à vent avec son répertoire d'œuvres classiques et symphoniques.

Le jazz band propose un voyage aux pays du swing, de Count Basie à "Duke" Ellington.

L'orchestre de variétés qui apporte une autre image de l'armée de terre anime toutes vos soirées.

Rendez-vous le samedi 9 octobre à 20 h 30 à Ault pour encourager
 Nourdine DJAHIECHE, bugle solo au sein de cette formation



Résultats du concours 2004



Catégorie 1 : Maisons fleuries plus plantations (talus, pelouses, murs, fenêtres, balcons)

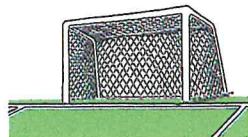
Noms	Adresse	Points sur 270	classement
DELABIE Marcel	475 grande rue	222.5	1er
MARTIN Bernard	396 rue du haut	207.5	2ème
CLEMENT Bernadette	394 grande rue	206.5	3ème
LEDUCQ Micheline	3 rue de Bourseville	198.5	4ème
DELABIE Daniel	87 rue de Bourseville	196	5ème
CLERE Mauricette	149 rue Anthime Devillier	195	6ème
ALIX Bertrand	244 rue du haut	189.5	7ème
LEDUCQ Bernard	426 rue Barre Duquesne	182.5	8ème
HEDOUIN Christophe	93 rue du haut	179	9ème
HONORE Guy	25 rue Barre Duquesne	174	10ème
COUILLET Vincent	416 rue du haut	172.5	11ème
DELABIE Dany	79 rue de Bourseville	170.5	12ème ex aequo
DOUDOUX René	538 rue du haut	170.5	12ème ex aequo
BECQUET Lucienne	139 rue Anthime Devillier	169.5	14ème ex aequo
DEVILLERS Jérôme	700 rue Barre Duquesne	169.5	14ème ex aequo

Catégorie 2 : Maisons fleuries (fenêtres, murs, bordures de voiries, balcons)

Noms	Adresse	Points sur 270	classement
DELENCLOS Valérie	9 rue Barre Duquesne	168	1ère
BRENET Michel	493 rue du haut	148	2ème
HAMIOT Alain	410 grande rue	145.5	3ème
ROUSSEL Laurent	539 rue du haut	141.5	4ème
QUESNEL Véronique	72 rue abbé Holleville	137.5	5ème



CALENDRIER DU COW SECTION FOOTBALL



<u>Deuxième division</u>	<u>allée</u>		<u>retour</u>
WOIGNARUE - HUCHENNEVILLE	12/09/04	(10 - 1)	06/02/05
MIANNAY JS 2 - WOIGNARUE	25/09/04	(1 - 1)	20/02/05
WOIGNARUE - RAMBURELLES F	10/10/04		27/02/05
WOIGNARUE - NIBAS AAE	24/10/04		13/03/05
WOIGNARUE - B.H.S.80 AM.	31/10/04		08/05/04
QUEVAUVILLERS - WOIGNARUE	07/11/04		20/03/05
WOIGNARUE - AULT AS	14/11/04		03/04/05
DARGNIES AS - WOIGNARUE	28/11/04		10/04/05
WOIGNARUE - ST VALERY FC2	05/12/04		24/04/05
BETHENCOURT U - WOIGNARUE	12/12/04		22/05/05
ST BLIMONT SC - WOIGNARUE	19/12/04		01/05/05
<u>Cinquième division</u>	<u>allée</u>		<u>retour</u>
MOYENNEVILLE 2 - WOIGNARUE	12/09/04	(1 - 2)	06/02/05
WOIGNARUE - QUESNOY Mt AS 2	26/09/04	(forfait V)	20/02/05
CAYEUX SC 2 - WOIGNARUE	10/10/04		27/02/05
VALINES AS 2 - WOIGNARUE	24/10/04		13/03/05
LANCHERES CS - WOIGNARUE	31/10/04		08/05/05
WOIGNARUE - PENDE SS 2	07/11/04		20/03/05
AV.CROISIEN 3 - WOIGNARUE	14/11/04		03/04/05
WOIGNARUE - AULT AS 2	28/11/04		10/04/05
ARREST AS - WOIGNARUE	05/12/04		28/04/05
WOIGNARUE - HUPPY AS 2	12/12/04		22/05/05
WOIGNARUE - FEUQUIERES AA 2	19/12/04		01/05/05



Rentrée des classes 2004.2005



80 élèves furent accueillis à la rentrée des classes de septembre et 3 enfants inscrits arriveront en cours d'année.
Les institutrices pour cette nouvelle rentrée scolaire sont :

Madame LOGER	classes de CM1-CM2	avec 13 enfants
Mademoiselle MOCOMBLE	classes de CE1-CE2	avec 22 enfants
Madame CLERE	classes de G.S-CP	avec 19 enfants
Madame SUARD	classes Tout-petits - Petits - Moyens	avec 26 enfants

BANQUET DES AÎNÉS



Dimanche 12 septembre les aînés étaient conviés au traditionnel repas offert par la commune.

La doyenne de l'assemblée était Madame GIGNON Stéphanie et le doyen Monsieur Albert TIMMERMAN.

67 convives dont 57 aînés ont répondu présent à l'invitation



Chorale du S.I.V.U

La chorale du S.I.V.U Musique (Ault / Béthencourt sur mer / Woignarue) répète de nouveau, depuis le 24 septembre 2004, dans la joie et la bonne humeur les vendredis de 19 h à 20 h 30 à la salle de musique de Woignarue.

Cette chorale est ouverte à tous (enfants et adultes) et il n'est pas nécessaire d'avoir des bases de solfège. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre.

Inscription au SIVU Musique : 18 € pour l'année

Cordialement,

Ferhat.



Etat civil

Naissances :

FLORENTIN Léo
GILLARD Ethan

le 3 juillet 2004
le 7 août 2004

Mariages :

DEPOILLY David et WOHLSCHELEGEL Véronique
HEDOUIN Nicolas et COUPAT Cécilia
CAILLEUX Claude et MOI Agnès
TERNISIEN Dany et DUTRIPON Yannick

le 3 juillet 2004
le 10 juillet 2004
le 10 juillet 2004
le 7 août 2004

Décès :

DEVILLIER Jean
LEDUCQ Yves

le 11 juillet 2004
le 15 août 2004

CALENDRIER DES FÊTES

Vendredi 8 octobre

Journée récréative des Aînés à Briquemesnil
Déjeuner-spectacle "Cabaret parisien"

Samedi 9 octobre

Concert par l'Orchestre d'Harmonie de la Musique
Principale de l'Armée de Terre de Satory (Versailles)
Organisé par le Comité des fêtes de Woignarue
Le concert aura lieu à Ault (salle polyvalente) à 20 h 30

Vendredi 15 octobre

Assemblée générale des Pompiers

Mercredi 27 octobre

Défilé d'Halloween organisé par les Parents d'élèves



Opération brioches

L'opération brioches aura lieu

Le samedi 16 octobre 2004

Cette année la commune prend l'initiative de faire appel aux bénévoles pour cette opération.

Les personnes désireuses d'y participer voudront bien se faire inscrire en Mairie.

Nous invitons particulièrement les jeunes à s'y associer et leur rappelons que faire le plus de bien possible autour de soi, spécialement dans le cadre de cette vente, relève de la solidarité.



Passage à l'heure d'hiver le 31 octobre (à 3 heures du matin il sera 2 heures)